

Fribourg, 21 octobre 2022

Règlement du concours du kit BD à réaliser soi-même

1. Objet

MEMO de la Ville de Fribourg propose un kit gratuit pour réaliser sa propre BD. Ce kit s'adresse aux jeunes de 12 à 18 ans dans sa version « Un monde sans racisme ». Il est disponible en ligne en version PDF imprimable, ainsi que sur papier aux guichets de prêt de MEMO.

Les participant.es réalisent la BD chez eux·elles, en classe ou en famille, pour se divertir tout en développant leur créativité, et pour réfléchir sur les sujets du racisme. Si désiré, ils et elles peuvent participer à un concours et peut-être gagner un prix d'une valeur de 30.- à 50.- (montant total de 410.-). Un prix du jury peut être décerné ; le cas échéant, il est d'une valeur de 50.-.

La participation au concours est accessoire, le but premier étant de proposer ce kit BD comme outil pédagogique dans les classes et en famille, pour aborder les enjeux contemporains en lien avec la thématique du racisme avec un œil nouveau.

2. Délai et conditions de participation au concours

Les BD peuvent être déposées du jeudi 3 novembre 2022 au samedi 4 février 2023 à MEMO aux guichets du prêt ou, lors des heures de fermeture et de la semaine de fermeture (SA 24.12.2022 - LU 02.01.2023), dans la boîte aux lettres se situant au nord de la cour de l'Hôpital des Bourgeois, vers le parking de l'Université. Elles peuvent également être envoyées par courrier postal à Ville de Fribourg, MEMO biblio&ludo+, Rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg.

Pour être admis·e au concours, le ou la participant·e doit :

- Indiquer son nom, prénom, âge et adresse postale sur la planche
- Indiquer un numéro de téléphone ou une adresse mail active
- Être âgé·e de 12 à 18 ans
- Habiter dans le canton de Fribourg
- Présenter minimum une, mais maximum 3 planches (3 feuilles)
- Déposer la BD d'ici au samedi 4 février 2023 (compris)

Les planches rendues pour participer au concours mais ne respectant pas ces critères seront automatiquement retirées du concours. Les participant.es pourront venir les chercher lors de la période de restitution prévue à partir du 25 février 2023.

3. Evaluation

Les critères d'évaluation sont soumis à un jury de spécialistes de la BD et des thématiques en lien avec le racisme pour approbation. Ce dernier évalue les BD selon les critères suivants :

- Le scénario proposé est en lien avec le sujet donné : « un monde sans racisme ».
- L'histoire est compréhensible.
- Les expressions du personnage sont variées et cohérentes avec le scénario.

- L'histoire est originale et le dessin est créatif.

4. Jury

Le jury est présidé par Nidonite, qui amène ses compétences sur la thématique mentionnée et aidera le jury à statuer en cas de conflit. La séance de délibérations est animée par Marine Borruat et par Camille Mottier. Le jury approuve le règlement ci-dessous ainsi que le processus de délibération qui lui est soumis avant la séance de jury. Le jury est défrayé pour sa présence sur place sous la forme de jetons de présence. Lors de la séance, les planches conformes sont présentées au jury pour évaluation et choix des gagnant·es. Les planches non-conformes sont également présentées, et l'une d'entre elle peut être « repêchée » et recevoir le prix du jury.

Récusation : si une personne proche (famille, ami·e,etc) d'un·e des membres du jury a participé au concours et que sa planche est sélectionnée lors des processus finaux de délibération, le·la membre concerné·e annonce son lien avec l'auteur·ice de la BD et quitte la salle lors des discussions sur cette planche.

5. Prix

Tous·tes les gagnant·es qui remportent des prix reçoivent également un abonnement annuel à MEMO. Le montant total des prix du concours est de 360.- (410.- si prix du jury). Les neuf prix sont répartis en fonction des âges des jeunes, comme suit :

Catégorie 1 : 12-13 ans

Catégorie 2 : 14-15 ans

Catégorie 3 : 16-18 ans.

Le montant est de 120.- par catégorie, réparti comme suit :

1^{er} prix : 50.- à la Bulle (BD & jeux)

2^e prix : 40.- à la Bulle (BD & jeux)

3^e prix : 30.- à la Bulle (BD & jeux)

Un prix spécial du jury peut être éventuellement remis à un·e jeune ou à une planche particulièrement originale ne respectant pas entièrement les critères d'évaluation, à hauteur de 50.-.

6. Dispositions finales

Les gagnant·es sont contacté ·es par MEMO dans le courant du mois de février. Les planches gagnantes seront exposées à MEMO à partir du mois de mars avec le consentement écrit de l'auteur·rice. Les planches non-sélectionnées sont restituées dans un délai annoncé. Toute planche qui n'a pas été récupérée après le délai ne sera pas gardée par l'institution. Tout recours de la part des participant·es au concours est exclu.